

Technicien de laboratoire : nature des épreuves du concours externe

Options mentionnées dans les épreuves :

\* Option A : Sciences de la vie et de la Terre et biotechnologie  
(biochimie et microbiologie)

\* Option B : Sciences physiques et chimiques.

| <b>Épreuve écrite d'admissibilité</b>  | <b>Durée</b> | <b>Coef.</b> |
|--|--------------|--------------|
| <p><b>1. Epreuve écrite d'admissibilité :</b></p> <p>Cette épreuve est une épreuve à caractère scientifique. Il est organisé une épreuve spécifique pour chaque spécialité. L'épreuve de la spécialité A "Sciences de la vie et de la Terre biotechnologie" est notée sur 20 et comprend deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>* une partie commune aux sciences de la vie et de la Terre et à la biotechnologie, comptant pour 13 points ;</li><li>* une partie portant sur l'option choisie par le candidat, soit sciences de la vie et de la Terre, soit biotechnologie, comptant pour 7 points.</li></ul> <p>L'épreuve de la spécialité B est notée sur 20.</p> | 2 h          | 1            |
| <b>Épreuve pratique d'admission</b>  | <b>Durée</b> | <b>Coef.</b> |
| <p><u>Spécialité A</u> : Sciences de la vie et de la Terre et biotechnologie<br/>Cette épreuve porte, au choix du candidat, sur l'une des options suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>1° Biologie-physiologie</li><li>2° Géologie</li><li>3° Biochimie</li><li>4° Microbiologie</li></ul> <p><u>Spécialité B</u> : Sciences physiques et chimiques<br/>Cette épreuve porte, au choix du candidat, sur l'une des options suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>1° Chimie</li><li>2° Physique</li><li>3° Électrotechnique - électronique</li></ul>   | 4 h          | 3            |